

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LIESSIES

Séance de

L'an deux mille vingt-quatre, les vingt-sept juin à 19 heures 30

Le conseil Municipal de la commune de LIESSIES (Nord) dûment convoqué le vingt juin deux mil vingt-quatre, s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, dans la Maison Commune sous la Présidence de Monsieur Alain RICHARD, Maire de LIESSIES.

Nombre de conseillers en exercice **12**

Présents : Mesdames et Messieurs : Alain **RICHARD**, François **RICHEZ**, Nathalie **GROUZELLE**, Jean-Jacques **DURANT**, Patrick **BONNEAU**, Bernard **COOLBRANDT**, Anne-Marie **DESOIGNIES**, Rémi **LEROY**, Lucie **WILLAME**, Suzanne **WYART** et Sonia **BLONDEL**

Absent : Monsieur Guillaume **MATHIEU**

Absent excusé(s) : Néant

Pouvoir : Néant

Démissionnaire : Madame Sandrine **CLAISSE**, Messieurs Mickaël **SNAUWAERT** et Franck **PLATEAU**

Secrétaire de Séance : Monsieur Guillaume **MATHIEU**

Nombre de conseillers :

En exercice : 12	Présents : 11	Votants : 11
-------------------------	----------------------	---------------------

LIE_DE_2024_18

Objet de la délibération :

Tarifs communaux : location des tables et chaises, pompe à la rivière, benne

Monsieur le maire informe le conseil qu'il est nécessaire de prendre une délibération pour le rappet et l'instauration de nouveaux tarifs :

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal vote les tarifs suivants :

- Pompage de l'eau à a rivière : 30 € / an
- Location de tables et chaises : 20 € / demande pour les Laëtitiens
25 € / demande avec livraison pour les Laëtitiens
30 € / demande pour les extérieurs
- Location de la benne avec aide du locataire pour la vider : 50,00 €
- Location de la benne sans aide du locataire pour la vider : 100,00 €

Pour extrait certifié conforme, à Liessies, le 03 juillet 2024

Le Maire,
Alain RICHARD